



#FDM2018

MILLE ET UNE MARES

2-10 JUIN 2018

www.snpn.com

Charte graphique

Ce manuel est destiné à guider tous les acteurs de la Fête des mares dans l'utilisation des outils mis à disposition.

Le logo

Le logo de la Fête des mares doit apparaître sur vos outils de communication sur vos animations si vous utilisez vos outils. L'important est de ne pas déformer ou modifier le logo. Vous avez la possibilité de télécharger le logo sur les pages dédiées sur les sites internet de la SNPN ou du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».



Le bandeau

Le bandeau de la Fête des mares peut être utilisé dans vos supports de communication. Vous avez la possibilité de télécharger le bandeau sur les pages dédiées sur les sites internet de la SNPN ou du Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».



L'identité visuelle de la Fête des mares

Si vous souhaitez produire vos outils de communication, nous vous invitons à converser l'identité visuelle de cet événement en utilisant :

Les nuances :

Bleu foncé : #31859c

Bleu clair : #86b7c6

Jaune : #fbf5b1

La police : Tekton Pro

Si vous ne possédez pas cette police par défaut sur vos logiciels, elle est mise à votre disposition par la SNPN ou par le Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».



Société nationale de protection de la nature

Pierre Ménard
9, rue Cels - 75014 Paris
Tél. : 01 43 20 15 39
Courriel : pierre.menard@snpn.fr

